

Certification
des diagnostiqueurs techniques immobiliers

**Faites reconnaître
votre savoir-faire
avec Apave Certification**

**Réaliser les différentes missions du
dossier de diagnostic technique nécessite
des compétences certifiées.**

Tout diagnostiqueur
immobilier en
exercice doit être en
possession d'un
certificat attestant
de ses compétences.

La certification
de compétences
est délivrée pour
5 ans par un
organisme de
certification accrédité
selon la norme
ISO/CEI 17024 : 2003.



 **apave**
certification



ET LE DIAGNOSTIC
ELECTRICITE DEPUIS
LE 01/01/09

Certifiez vos compétences

Cette certification est un gage de votre expertise et de reconnaissance auprès de vos clients.

5 diagnostics sont concernés :

- amiante
- plomb
- termites
- gaz
- diagnostic de performance énergétique (DPE)

Les 5 certifications sont indépendantes.

Le diagnostiqueur peut obtenir son certificat sur une ou plusieurs de ces activités.

Le processus de certification

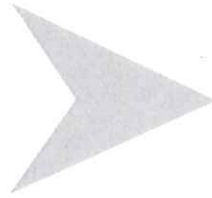


Les examens : 2 étapes

Vous êtes évalué sur la base de deux examens, un théorique et un pratique.

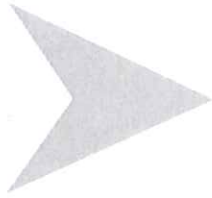
- L'examen théorique sous forme de QCM porte sur les exigences des arrêtés de "compétence" (bâtiment, matériaux, procédés, équipements, dispositifs réglementaires et normatifs, risque et sécurité).
- L'examen pratique met le candidat en situation de réalisation d'un diagnostic à partir d'éléments remis et présentés par l'examineur. Il permet de vérifier la maîtrise des modalités d'évaluation et de réalisation des missions, ainsi que la capacité du candidat à rédiger un rapport.

apave-certi



Durée du **certificat**

Le certificat est délivré pour une période de 5 ans.
La loi prévoit au bout de 2 ans de certification l'analyse de rapports de diagnostics réalisés par l'intervenant.




Inscription

Sur www.apave-certification.com
ou directement par téléphone au 01 45 66 18 18
Complétez et renvoyez votre dossier d'inscription

Apave Certification

191, rue de Vaugirard - 75738 Paris Cedex 15

Les avantages de se faire certifier par  **apave**
certification

- Apave Certification est une filiale d'Apave : vous bénéficiez de sa notoriété auprès des acteurs de l'immobilier.
- Communiquez sur votre expertise : vous pouvez utiliser la marque Apave Certification sur tous vos supports.
- Vous choisissez un organisme indépendant du métier de diagnostiqueur.
- Apave Certification s'appuie sur un réseau d'experts qui connaît les référentiels et les bonnes pratiques.

fication.com

